Un nouveau plan régional santé environnement est en cours de préparation dans les territoires

jeudi 21 septembre 2023, par lpe

Le travail d'élaboration du nouveau plan régional santé environnement (PRSE) pour la période 2023-2028 débute en Nouvelle-Aquitaine, avec la tenue des groupes de travail.

Ses trois pilotes – l'Etat, l'Agence régionale de Santé et la Région Nouvelle-Aquitaine – souhaitent inscrire l'élaboration de ce plan régional dans le cadre d'une large consultation, associant en particulier les acteurs de la santé environnementale et en s'appuyant sur des groupes de travail techniques.

Les travaux seront menés dans une perspective de coordination des politiques publiques portées par chacun, en tenant compte du changement climatique, et dans la continuité des 5 objectifs stratégiques du précédent plan :
- agir sur les pesticides et les risques émergents ou qui progressent ;
- promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques du territoire ;
- améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable ;
- protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes ;
- permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

La démarche « **One Health - Une seule santé** » sera également prise en compte. Cette approche vise à intégrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et globalement, des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large sont étroitement liées et interdépendantes.

Les groupes de travail à venir :

Le jeudi 28 septembre de 10h à 16h à Mont-de-Marsan (Auberge Landaise, 328 rue Auberge Landaise) : « La formation et la sensibilisation des acteurs relais ».

Le vendredi 29 septembre de 10h à 16h à l'Hôtel de Région à Bordeaux (14 rue François de Sourdis) : « Protéger les ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable ».

Le premier groupe de travail s'est réuni le mardi 12 septembre à Limoges, autour du sujet de l'urbanisme et de la planification favorable à la santé ; le second à Angoulême le vendredi 15 septembre, où a été abordée la question de la réduction des expositions de la population à des polluants chimiques, physiques ou biologiques. Le 3e à la Maison de la Région à Poitiers le 21 septembre sur le thème « Réduire les expositions à des espèces végétales ou animales à enjeu pour la santé et prévenir les zoonoses ».

Au total, plus de 300 personnes se sont mobilisées pour participer à un ou plusieurs groupes de travail.

Soutenez le Petit économiste, rendez-vous dans notre boutique en ligne !
https://boutique.lepetiteconomiste.com